

Eté 2015 : BOYCOTT des dattes israéliennes

Chaque année, avant le ramadan, Israël veut nous vendre les dattes importées de Palestine occupée, or :

- ◆ Les dattes israéliennes sont produites en volant les terres et l'eau des Palestiniens.
- ◆ Toutes les dattes israéliennes proviennent des colonies et leur culture est l'activité agricole principale de près de 50 % des colonies israéliennes, qui sont ILLEGALES en droit international !
- ◆ Les Palestiniens y travaillant sont surexploités.
- ◆ Près de 80 % des dattes israéliennes sont exportées, principalement en Europe (autour de 1 000 tonnes en France)

Pour ne pas soutenir cet État colonial, nous vous invitons à ne pas acheter des dattes en provenance d'Israël **et à vérifier la provenance de vos achats.**

NON aux produits des colonies israéliennes



Répondez à l'appel des Palestiniens en rejoignant la campagne BDS (Boycott Désinvestissement Sanctions)



Association France Palestine Solidarité (AFPS) 63

Campagne BDS France

88 rue de l'Oradou, 63000 Clermont-Ferrand afps.pdd@gmail.com



Voir au verso le tract de la Coalition BDS 63 sur le boycott des produits israéliens :